

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine (Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale)

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 1 novembre 2017. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminement ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaître les spécificités d'admission par cheminement, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

crédits

TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Été

RÉGIME DES ÉTUDES

Régulier

RÉGIME D'INSCRIPTION

Temps complet

LIEU

Campus de la santé Sherbrooke

UNITÉS ADMINISTRATIVES**CORESPONSABLES**FMSS Département de chirurgie - Service
d'oto-rhino-laryngologie**PARTICULARITÉ***

Ouvert aux étudiants internationaux
en régime régulier

* Peut varier pour certains cheminement ou
concentrations.

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 24947
819 822-6796 (télécopieur)
Orlprogramme-fmss@usherbrooke.ca

Informations générales

La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale la ou le rendant apte à pratiquer de façon

compétente dans tous les domaines reliés à l'oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectif(s) spécifique(s)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de l'oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- maîtriser les sciences de base de la sphère O.R.L. : l'anatomie, la physiologie, l'histologie et l'embryologie;
- être capable de prendre en charge des patientes et patients avec des pathologies des voies aéro-digestives supérieures (incluant l'allergie);
- connaître l'oto-rhino-laryngologie pédiatrique;
- connaître l'otologie et la neurotologie;
- connaître l'oncologie O.R.L. et les concepts de reconstruction et de plastie maxillo-faciale;
- acquérir les connaissances utiles à l'exercice de la spécialité O.R.L. mais relevant de spécialités connexes comme la chirurgie générale, la chirurgie plastique, la neurochirurgie, la chirurgie thoracique et vasculaire, la pathologie chirurgicale, la neurologie et la pneumologie.

DURÉE DES ÉTUDES

Cinq ans

PROFIL DES ÉTUDES

Les études spécialisées en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique, non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stage	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Chirurgie générale	3	1
Chirurgie plastique	3	1
Dermatologie	1	-
Endocrinologie	1	-
Gastroentérologie	-	1
Neuro-otologie	2	1
Oto-rhino-laryngologie	36	4
Radiologie diagnostique	1	1
Radio-oncologie	1	1
Recherche dirigée	1	3
Soins intensifs chirurgicaux	3	1
Au choix	-	2

ADMISSION ET EXIGENCES

Lieux de formation et trimestres d'admission

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

Condition(s) générale(s)

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigences d'admission

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le Comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tel que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1er cycle en médecine est également considérée.

Régimes des études et d'inscription

Régime régulier à temps complet